

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 113 / Septembre 2023

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

L'été est fini mais nous gardons de très beaux souvenirs de nos manifestations estivales : la visite de l'église en juillet avec notre guide Yvon RIGOLOTT, le concert magnifique à l'église proposé par les Voix de Serqueux, les 13 et 14 Juillet avec une belle ambiance populaire à la retraite aux flambeaux et au bal et un feu d'artifice réussi. Quant au repas champêtre, que dire ? Un très grand succès puisque nous avons accueilli 146 personnes sous les chapiteaux installés près de la salle des fêtes. Malgré le temps pluvieux et frisquet, les habitants, leur famille et amis se sont déplacés et se sont régalés avec le succulent jambon braisé cuisiné par Jean-Pierre Antoine. Enfin samedi 16 septembre s'est tenue la journée "Entretien du patrimoine communal ». Journée très productive puisque l'espace aromatique a pris forme avec la fabrication de paniers tressés et la bordure, le pont bascule a été rénové ainsi que la porte du musée, la porte du local rue Dessous l'Eglise, le puits rue Belle-Croix, de la terre a été déversée à la réserve incendie rue du Mont et enfin le terrain de pétanque a été créé mais qui reste à finaliser. Certains nous diront pourquoi un terrain de pétanque ? Et bien nous répondons pour créer un espace de vie, de convivialité, de rassemblement comme il en existe beaucoup dans d'autres villages. Le terrain sera bien évidemment ouvert à tous les habitants, avec comme seule contrainte : respecter l'endroit. En aparté j'en profite pour informer les propriétaires de chiens que le terrain de pétanque n'est pas destiné à accueillir les crottes de leur « toutous » et leur rappeler que tout bon maître bien éduqué doit promener son chien en laisse et ramasser ses crottes, ne serait-ce au moins que par respect pour les employés communaux qui débroussaillent et pour les bénévoles qui passent du temps à l'aménagement du village.

Je vous invite à poursuivre la lecture de la gazette pour y découvrir de nombreuses informations importantes à votre attention.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.



Information et communication

Le site internet de la commune www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour régulièrement.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Jeunes diplômés

Félicitations à nos jeunes diplômés.

Chloé BULANI qui a obtenu le BREVET DES COLLEGES et à Clovis ODINOT-ROLLEE qui a obtenu le BAC GENERAL.

Ursule SCHROETER qui a obtenu le MASTER DE DROIT NOTARIAL.

Si certains élèves ont été oubliés, qu'ils se fassent connaître en mairie pour paraître dans le prochain numéro.



Application mobile à destination des habitants pour une information en temps réel

Comme le conseil municipal l'avait décidé en 2022 nous avons prévu la mise en service de l'application CIVOX proposée gratuitement pour la commune et ses habitants pour une information en temps réel. Il s'avère que ce service n'est plus proposé aux municipalités. Nous avons donc choisi d'installer l'application PANNEAUX POCKET, toujours gratuite pour les administrés et pour un coût annuel de 180 € pour la commune. Cette application se télécharge rapidement et son utilisation est très simple. Dès sa mise en service, les habitants seront informés et invités à la télécharger.

Sapeurs-pompiers

Vos sapeurs-pompiers du secteur de Serqueux et Bourbonne-les-Bains sont à la recherche de volontaires pour renforcer les rangs. Si vous souhaitez vous engager ou vous renseigner, contactez rapidement le lieutenant Jeffrey SCHLEY au 06.83.38.11.78. (Chef de Centre de Bourbonne-les-Bains).



Serqueux à travers l'histoire : Invasions normandes, décadence carolingienne.

En 888 la mort de l'empereur Charles III le Gros sonne le glas de l'empire carolingien et annonce son démembrement.

En Bourgogne transjurane (incluant Besançon et le Portois dont Bourbonne et sa proche région) Rodolphe Ier est proclamé roi. Il ambitionne de reconstituer l'ancienne Lotharingie mais doit se contenter de régner sur son royaume de la Haute Bourgogne (la Franche-Comté en sera issue, en grande partie).

A l'Ouest Richard dit le Justicier, beau-frère du roi Charles le Chauve, a commencé à réunir plusieurs comtés bourguignons. Cette autre Bourgogne s'étendant d'Auxerre à Langres et de Troyes à Mâcon donnera naissance au Duché de Bourgogne. En 939 Langres et le Bassigny langrois seront confirmés être en Bourgogne, duché sous l'autorité du roi des Francs.

Cette recomposition territoriale s'est faite dans le contexte de dizaines d'années de luttes contre l'invasion normande. Apparus brièvement dans l'estuaire de la Seine en 820, ce n'est vraiment qu'à partir de 841 qu'on voit les Normands semer la terreur par vagues successives. Tout d'abord dans le bassin de la Seine, ils pillent, détruisent, brûlent et rançonnent. Ils progressent, on les voit vers la Sarthe, vers la Loire. Les abbayes cherchent un refuge pour les reliques ; pendant un temps ce sera la Bourgogne (en 853, transfert du corps de saint Martin de Tours à Auxerre). Puis les Normands assiègent Paris, s'attaquent à la Bourgogne en 888, en 891, marchent sur Dijon. On conduit de Dijon à Langres la châsse de saint Bénigne. En 911, Richard de Bourgogne livre bataille aux Normands près de Chartres. C'est un carnage en défaveur des Normands. Après 70 ans de terreur, le roi des Francs Charles le Simple accorde finalement aux Normands un pays autour de la basse Seine. Ce qui n'empêcha pas plus tard des Vikings de la Loire de pénétrer en Bourgogne ; leur raid de 924 se termina pour eux par une défaite.

Pendant ce temps qu'était devenu le grand royaume voisin, celui de l'ancienne Francie occidentale ? Pour succéder à Charles III le Gros, c'est Eudes, comte de Paris, qui est élu roi des Francs. Comme son père Robert le Fort, Eudes fera preuve d'une vigueur infatigable contre les incursions continuelles des Normands. Mais pour certains vassaux, dont l'archevêque de Reims et l'évêque de Langres, le couronnement d'Eudes en 888 n'est pas légitime ; on organise à Langres le sacre d'un autre roi (Guy de Spolète) ! Eudes ne parviendra pas à asseoir son autorité dans le royaume et le trône des Francs reviendra en 893 au carolingien Charles III le Simple dont le fils Louis d'Outremer sera plus tard appelé à régner sur la Francie occidentale (en 936).

Il est admis par plusieurs historiens que le pouvoir du roi Louis IV d'Outremer s'accrut dans le Portois vers 942 et que des fiefs qui faisaient partie jadis du royaume de Bourgogne passèrent du côté du roi des Francs. Il est vraisemblable que ceci concerna Serqueux qui aurait quitté la Haute Bourgogne pour revenir en Francie occidentale, tout en étant dans le diocèse de Besançon.

Francis Collin



Fermeture du réseau cuivre

Orange nous informe que notre commune est sélectionnée dans le deuxième lot de fermeture du réseau cuivre qui se déroulera en deux temps : fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre le 27 janvier 2025 et fermeture technique des offres sur réseau cuivre le 27 janvier 2026.

A ce jour, notre commune compte seulement 42 % de raccordements à la fibre. Pour les habitants qui ne sont pas encore raccordés, nous vous invitons à la faire tant que la prestation est encore gratuite auprès de votre opérateur téléphonique.

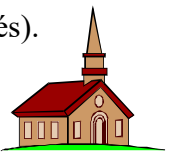
Agence Mobilité 52

L'Agence Mobilité 52 sera présente à Serqueux, place de l'église le vendredi 13 octobre de 9 h 30 à 12 h. L'agence de l'emploi et du service qui vient à vous. Accompagnement et suivi dans les démarches vers l'emploi. Quelles informations pourra-t-on venir chercher ? Les personnes accueillies pourront venir découvrir les métiers et services que l'association propose, le fonctionnement de l'association, s'inscrire ou encore demander une mise à disposition de personnel (particuliers, entreprises ou collectivités).

Eglise

Comme vous le savez certainement l'abbé Bruno Efhady a été nommé Curé de Joinville depuis début septembre. C'est avec beaucoup d'émotion que nous lui avons dit au revoir lors de la messe célébrée le dimanche 3 septembre à Bourbonne-les-Bains. Son départ prématuré peine son équipe de coordination, ses paroissiens et les maires des villages où il officiait. Nous lui souhaitons bonne route et bonheur dans sa nouvelle paroisse. Il est remplacé par le père Joseph Doherty.

En partenariat avec les Amis de l'Eglise Saint Blaise, la commune avait décidé la restauration de tableaux via l'association Urgences Patrimoine. Le premier tableau restauré, l'Assomption, a retrouvé tout son éclat et trouvera sa place prochainement sur les murs de l'église. Merci à la restauratrice qui a fait un travail admirable.



Nouveaux habitants

Le village a encore accueilli de nouveaux habitants locataires et propriétaires depuis le mois de juillet et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous leur demandons de bien vouloir se faire connaître en mairie si ce n'est déjà fait.



Gestion administrative


Après quatre années au service de la commune, Mme Ingrid Peyrache quitte son poste d'adjoint technique territorial au 31 octobre pour être à plein temps agent commercial en immobilier. Son efficacité, sa disponibilité, son professionnalisme et sa gentillesse sont des qualités que nous avons tous très appréciées. Nous lui souhaitons de réussir dans son nouveau métier. A compter du 1er novembre, c'est Mme Angélique Douche qui la remplacera au nettoyage des bâtiments communaux et à la gestion de la salle des fêtes. A compter de cette date, c'est à elle qu'il faudra s'adresser pour la location de la salle des fêtes.

Cérémonie du 11 novembre



11 h 00 : rassemblement place de la mairie, 11 h 15 visite au Monument aux Morts et dépôt de gerbe, lecture du message du Ministre, appel des noms des soldats morts pour la défense de la patrie, minute de silence. Le pot de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle Léon Collin. La population est invitée à pavoiser et à assister nombreuse à la cérémonie pour que perdure le devoir de mémoire.

Téléthon

 Le Téléthon aura lieu le samedi 2 décembre 2023. Le programme sera distribué à en temps et en heure à tous les habitants.

Voierie

Après avis de la commission bâtiments-voierie et du conseil municipal du 22 septembre, il a été décidé de poursuivre la réfection des trottoirs, l'aménagement devant les poteaux incendie et bennes à verres. Le devis présenté par l'entreprise BONGARZONE a été retenu pour un montant de 29052,50 €. Des subventions seront demandées. Le conseil a également validé la réfection d'une partie des chemins des Côtes, du Gorgeot et du Montillot. C'est l'entreprise MARTEL qui a été sélectionnée. Le montant du devis s'élève à 31 416,90 €. Concernant les divers travaux prévus : pourtour salle des fêtes, pose de bordures, réfection de chemins, l'entreprise Henriot qui devait intervenir fin août à reporter à l'automne.

Bâtiments

Salle des fêtes : une première partie de la salle des fêtes, en l'occurrence les toilettes dames et messieurs ont été repeintes en juillet par l'entreprise Au Logis Net. Le couloir et la salle sont programmés d'ici la fin de l'année.

Etat civil

Naissance de Lyzandro
LEPILLET DORE le 22 juillet 2023.



Travaux forestiers et bois

Aux affouagistes : l'inscription est ouverte du lundi 2 octobre au vendredi 16 octobre 2023 inclus. Le prix de l'affouage est fixé à 45 € et sera à régler auprès du Trésor Public après réception d'une facture. Les habitants et résidents de plus de 6 mois dans la commune qui désirent un affouage peuvent s'inscrire en mairie. D'autre part il est rappelé que les affouagistes n'ayant pas fabriqué leurs affouages en 2022 ne pourront prétendre à un affouage pour l'année 2023 et que conformément à la réglementation du code forestier, la revente des bois issus de l'affouage est interdite. Les parcelles prévues en affouage sont : 15, 19, 22, 42, 43, 47 (têtes) et selon le nombre d'affouagistes inscrits les 30, 32, 69, 71 (chemins/taillis).

Le Réveil du Malaumont

Le repas Champêtre du 06 Août 2023 a de nouveau battu un record avec 146 inscriptions contre 112 en 2022.

Le temps maussade et frisquet nous a contraint avec la Municipalité d'effectuer des changements d'organisation de dernières minutes.

Avec notre bonne humeur légendaire, nous nous sommes donc retrouvés, Municipalité et Association, le matin du 06/08 pour installer et décorer afin d'être prêts pour accueillir les 146 convives sous les 3 chapiteaux.

Dans l'après-midi, le soleil était enfin au rendez-vous pour réchauffer ce moment de convivialité. Comme chaque année, le repas composé de crudités, jambon braisé et pommes de terre, fût préparé par Jean Pierre ANTOINE.

Je tiens à remercier les adhérents de l'Association, Mme le Maire, ses adjoints et conseillers, pour leur implication lors de cette journée.

Un grand Merci, également, à Ingrid et Laura pour leur aide si précieuse en cuisine.

Le dimanche 24 Septembre, une sortie "repas au fil de l'eau" à Metz était organisée pour les adhérents. Les participants furent enchantés de leur journée.

L'Association propose des tables et bancs en location au prix de 5 € l'ensemble. Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter au 06 68 70 85 08 ou au 03 25 90 25 53.

Très bon Automne à tous.

Karine Gobillot





Les Fontenelles

Bonjour à tous. Pour la croisière sur le Rhin Romantique 48 personnes ont participé.

Notre programme

pour l'automne est bien fourni : notre concours de Belote ouvert à tous le 30 septembre : ouverture des portes à 13h30. Une sortie à LA NOUBA à Sainte Colombe, le 17 octobre 2023, repas et spectacle de Mike Brand 79€ il reste une place.

Organisé par Génération Mouvements : La GABIOTTE Fougerolles, le matin visite et dégustation à la distillerie Paul Devoille après le repas spectacle de Cabaret transformiste, le prix est de 81€

Marché de Noël à REIMS : PROGRAMME De 10h à 11h30 Visite guidée de la cathédrale de Reims, assurée par un guide conférencier (1 guide pour 25 pers)

De 12h à 14h Déjeuner dans un restaurant de REIMS.

De 14h30 à 16h Visite d'une grande cave de champagne, Pommery ou Mumm selon disponibilité, suivie d'une dégustation.

De 16h30 à 19h15 Découverte libre du marché de Noël (collation libre sur le marché, retour direct)

Le prix est de 132 €

Et pour conclure ce sera notre assemblée générale à MEUSE le 8 Décembre.

Le voyage au TYROL aura lieu du 26 septembre au 2 Octobre 2024

Le prix est de 1500€ échelonnements des paiements en 6 ou 8 fois. Les inscriptions sont prises maintenant, n'hésitez pas à nous contacter, je tiens à votre disposition les infos complètes.

La cotisation 2023/ 2024 est de 23€.

Si vous souhaitez des renseignements retrouvez nous au club les mardis où appelez-moi au 06 71 82 49 12.

Bel Automne à tous, Annick

Annick Didier

Concours des maisons fleuries

Ce sont sept habitants qui se sont inscrits cette année au concours communal des maisons fleuries. La commission s'est réunie le 5 septembre et a déterminé le classement dans chaque catégorie. Les lauréats seront récompensés lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire.



BON AUTOMNE 2023

